

Un procès d'intention

Pierre Legrand

L'éditorial du Bulletin n° 524, signé de notre ancien président Bernard Egger, mérite réflexion à bien des égards. On ne peut qu'applaudir à la première phrase : « C'est une habitude : chaque ministre de l'Éducation nationale a dans ses bagages une réforme à proposer. » Indiscutablement la critique est valable. Ce qui l'est moins est la façon dont l'auteur l'applique. Il se dit perplexe de voir « cette façon si rapide de vouloir détricoter ce qu'a fait le précédent ministère » et, à première vue, on serait tenté de lui donner raison.

Sept mois cependant se sont écoulés depuis la nomination de Jean-Michel Blanquer, soit le quart de la durée de vie moyenne de la fonction, et peu de décisions d'envergure ont été prises. Il y a eu des mises en chantier, des annonces de projets, mais guère de textes définitifs. Il n'est pas douteux cependant que le nouveau ministre envisage sérieusement de « détricoter » une partie des réformes de celle qui l'a précédé. Encore conviendrait-il de s'interroger sur les réformes en question.

La précipitation que cet éditorial reproche sans trop de preuves au nouveau ministre a été constamment le fait de Najat Vallaud-Belkacem, qui en deux ans et huit mois (26/8/2014 – 10/5/2017) a échafaudé, sans le moindre souci des retombées, un exceptionnel édifice de mesures modifiant de façon radicale la vie des établissements scolaires : rénovation des collèges, nouveau mode de notation, livret scolaire unique, EPI, nouveau socle commun, « parcours » et, cerise sur le gâteau, nouveaux programmes de l'école et du collège.

Cette hâte est allée souvent jusqu'à l'incohérence. Au printemps 2015, en même temps qu'apparaissait un nouveau socle commun nanti de cinq domaines naissait le livret scolaire unique qui en reconnaissait huit ; comprenne qui pourra. Mais le plus spectaculaire a été l'élaboration « en un temps record », selon les termes du *Monde* du 15/10/2017 (qui d'ailleurs semble trouver la chose normale !), de nouveaux programmes appliqués d'un bloc à la rentrée 2016 et portant sur neuf niveaux et sur toutes

(*) p.m.legrand@sfr.fr

les disciplines. Du jamais vu ! Ajoutons que ces programmes ne sont pas découpés par années mais par cycles, ce qui était bien commode pour les rédacteurs, mais nettement moins pour les professeurs de sixième et de CM2, contraints à répartir entre école et collège les programmes du cycle 3. Avait-on oublié qu'un CM2 débouche sur plusieurs collèges et qu'une sixième est alimentée par plusieurs écoles ?

Or depuis novembre 2015, date de publication de la « réforme des collèges », Bernard Egger n'a dans ses éditoriaux du Bulletin jamais émis le moindre doute sur cette réforme bâclée, ni la moindre critique à l'encontre d'une ministre qui pourtant ne se gênait guère pour accuser les enseignants du collège d'être ennuyeux et de noter de façon décourageante.

Il est assez naturel que le successeur de Najat Vallaud-Belkacem veuille revenir sur certaines décisions prises à la sauvette dans l'obscurité des bureaux de la rue de Grenelle. Nous ignorons encore ce qu'il fera à ce propos, mais avant de le condamner sur ses intentions, réelles ou supposées (et sur son passé, qui est ce qu'il est), encore faudrait-il attendre de pouvoir juger sur pièces.

N'oublions pas enfin que, depuis le rapport Bourdieu-Gros de mars 1985 qui a désigné à la vindicte publique « une certaine technique mathématique, traitée comme un instrument de sélection ou d'élimination », les ministres successifs ont régulièrement revu à la baisse la formation mathématique des élèves. Jean-Michel Blanquer est **le premier** à s'inquiéter de cette baisse et de ses conséquences.

L'étude entreprise à sa demande sur ce problème par Cédric Villani et Charles Torossian n'aboutira peut-être qu'à des vœux pieux. Elle constitue cependant déjà un premier effort de réhabilitation de notre discipline, clouée au pilori depuis plus de trente ans, effort qui ne devrait pas laisser indifférent celui qui, jusqu'à une date récente, pilotait l'APMEP.